

Nantes, le 16 septembre 2023

## De nouveaux services lancés à l'occasion de la semaine de la mobilité

Nantes Métropole continue d'agir pour favoriser les alternatives à l'usage individuel de la voiture et pour permettre à ses habitantes et ses habitants de privilégier les transports en commun, la marche et le vélo. En cette semaine de la mobilité 2023, la Métropole lance plusieurs nouveautés pour faciliter les déplacements du quotidien : le site Naolib.fr, la plateforme Allo Naolib et l'expérimentation des Grandes Voies Vélo. Enfin, dans le cadre de cet événement, plusieurs actions sont menées par la Métropole et ses partenaires afin de sensibiliser ses habitantes et habitants aux changements de mobilités.

### Un dispositif innovant d'« avance de frais » pour l'aide à l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion

Pour encourager l'usage des mobilités actives, Nantes Métropole a mis en place plusieurs aides financières afin d'aider les particuliers à acheter ou louer un vélo pour se déplacer. Ces aides sont accessibles sous conditions de ressources et certaines sont cumulables entre elles. Elles sont réservées aux personnes majeures, domiciliées sur la métropole nantaise.

La nouveauté : pour aider les particuliers qui en ont le plus besoin, Nantes Métropole met en place un dispositif « d'avance de frais » pour l'aide à l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion. Il permet de ne pas régler la totalité du coût du vélo. L'aide financière est versée directement par Nantes Métropole au vendeur agréé choisi (une vingtaine de vélocistes agréés sur la métropole). L'avance de frais dépend du quotient familial de la personne (QF égal ou inférieur à 500) et du type de vélo acheté.

Cette avance de frais s'applique sur l'aide à l'achat de vélos pour les particuliers que Nantes Métropole a mis en place depuis le 1er mars 2023 et qui a été votée au Conseil métropolitain de juin 2022. Elle concerne tous les vélos achetés depuis le 2 janvier 2023. L'achat d'un vélo par personne majeure dans un foyer est possible, dans la limite d'une aide individuelle tous les 3 ans.

AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS PERSONNELS				
Type de vélos	POURCENTAGE DE RÉDUCTION POUR L'ACQUISITION DU VÉLO + ANTIVOL + MARQUAGE			
	QF ≤ 350	351 ≤ QF ≤ 500	501 ≤ QF ≤ 750	751 ≤ QF ≤ 900
	90 %	70 %	50 %	30 %
<i>Montant maximum de la subvention</i>				
CLASSIQUE	150,00 €	120,00 €	100,00 €	50,00 €
VAE / KIT D'ÉLECTRIFICATION	800,00 €	500,00 €	250,00 €	150,00 €
CARGO/TRIPOREUR/SPECIAL	1 500,00 €	1 000,00 €	600,00 €	300,00 €

### Rappel des aides à la location de vélo existantes

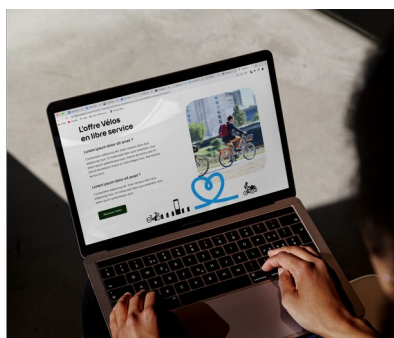
Depuis décembre 2022, Nantes Métropole a mis en place une tarification solidaire pour la location de longue durée proposée par Bicloo, qui s'applique 7 types de vélos disponibles à la location (vélo classique, à assistance électrique, cargo, pliant...).

LOCATION DE VÉLOS (MONBICLOO)					
Type de vélos	Prix public Par mois TTC	TARIFS SELON LE QUOTIENT			
		QF≤350	351≤QF≤500	501≤QF≤750	751≤QF≤900
		Pourcentage de réduction			
		90 %	70 %	50 %	30 %
CLASSIQUE	10 €	1,00 €	3,00 €	5,00 €	7,00 €
ÉLECTRIQUE	25 €	2,50 €	7,50 €	12,50 €	17,50 €
PLIANT	15 €	1,50 €	4,50 €	7,50 €	10,50 €
CARGO	60 €	6,00 €	18,00 €	30,00 €	42,00 €
E-CARGO	90 €	9,00 €	27,00 €	45,00 €	63,00 €
ÉQUILIBRE	10 €	1,00 €	3,00 €	5,00 €	7,00 €
E-EQUILIBRE	20 €	2,00 €	6,00 €	10,00 €	14,00 €

### Naolib, une nouvelle identité pour favoriser les mobilités durables

Afin de faciliter les déplacements des habitantes et habitants sur le territoire, Nantes Métropole renforce ses services avec le lancement d'une nouvelle identité de mobilités : Naolib. Pour assurer une meilleure lisibilité de l'offre de transports disponible dans la Métropole, l'ensemble des opérateurs de mobilité (TAN, NGE parkings, Bicloo, Effia) sont réunis sous cette identité unique.

A terme, Naolib remplace également les identités visuelles des opérateurs de mobilité. Le déploiement se fera de manière progressive et raisonnée. Il s'agit d'abord d'appliquer cette nouvelle identité sur tous les nouveaux matériels et sur les supports de communication qui sont renouvelés : fiches horaires, dépliants, panneaux tarifs parkings.



À partir du 19 septembre, pour accompagner ces nouveaux services, les usagers bénéficieront du site web Naolib.fr, qui réunit les informations sur toutes les offres de mobilité de la Métropole et de ses partenaires en proposant une vue exhaustive des différentes solutions de mobilités :

- Les transports en commun ;
- Les services vélo ;
- L'autopartage et le covoiturage ;
- L'offre de stationnement en voirie et dans les parkings et parkings-relais ;
- Les tarifs et modalités d'accès aux services.

Ce nouveau site internet propose également des outils interactifs, afin d'accompagner les changements de comportements des usagers. Il permet à chacun d'analyser sa mobilité et de se voir offrir plusieurs solutions pour modifier ses habitudes de déplacement : auto-diagnostic, témoignages, comparatif de chaque mode de déplacement selon trajet pour la distance, coût financier, temps de trajet...

Pour les professionnels, le site informe sur les solutions de mobilité pour les salariés de l'agglomération, l'offre « tourisme d'affaire », les droits et obligations des employeurs ainsi que sur les aides financières qui existent aux échelles locales et nationales.

Une plateforme téléphonique, Allo Naolib, est aussi mise en place pour que les usagers puissent obtenir des informations pratiques et des conseils personnalisés sur leurs déplacements. Cette plateforme au numéro unique et gratuit 02 40 444 444 offre aux usagers un conseil personnalisé, humain et expert afin de leur proposer des solutions de déplacements adaptées à leurs besoins et à leur situation.

Les usagers peuvent prendre rendez-vous sur le site web ou par téléphone afin de bénéficier d'un rendez-vous de diagnostic et conseil en lien avec leurs besoins en termes de mobilité. Des créneaux d'une durée de 30 minutes sont proposés le lundi de 15h à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30. À la suite de cet entretien avec un conseiller, l'usager recevra un diagnostic mobilité avec des propositions pour se déplacer au mieux sur le territoire.

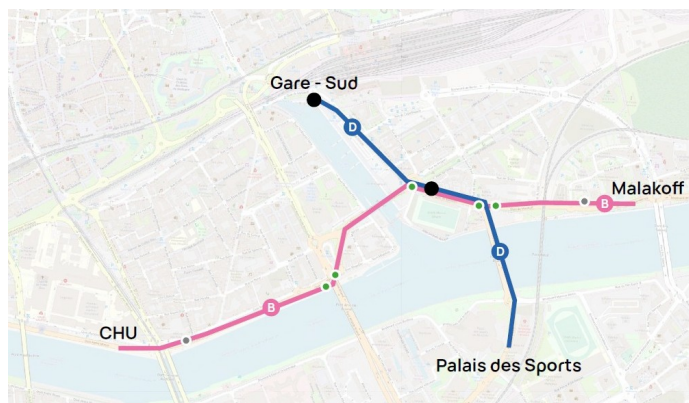
### Une première phase expérimentale pour les Grandes Voies Vélo

Nantes Métropole s'est fixé comme objectif d'atteindre 12 % de déplacements à vélo, à horizon 2030. Conformément aux engagements pris en 2020, la Métropole crée « Les Grandes Voies Vélo », un réseau de grands itinéraires cyclables, avec une identité visuelle dédiée. Celle-ci permet la lisibilité du parcours pour les cyclistes qui emprunteront ce réseau : ils peuvent ainsi se repérer facilement et se projeter sur un itinéraire sécurisé et continu.

Les nouveautés:

- une dénomination du réseau : les « Grandes Voies Vélo » ;
- [une carte des « Grandes Voies Vélo »](#), pour rendre le réseau cyclable clair et lisible ;
- un marquage au sol et un jalonnement vertical pour informer tout au long de l'itinéraire, et guider au mieux le cycliste.

Une première phase expérimentale de cette identité visuelle est lancée lundi 18 septembre, avant son déploiement sur l'ensemble de la Métropole d'ici 2026. D'une durée de deux mois, cette expérimentation concerne deux tronçons de lignes :



- la ligne D (entre le Palais des Sports de Beaulieu et la Gare Sud) ;
- la ligne B (entre Nantes Malakoff et le CHU).

Ce dispositif sera testé et évalué par les cyclistes. Les retours permettront de valider les orientations prises avant de les déployer à plus grande échelle sur l'ensemble des itinéraires des Grandes Voies Vélos d'ici 2026.

Les cyclistes sont invités à donner leur avis via un QR code :



### Une évaluation de voie de covoiturage du boulevard de la Prairie de Mauves

Afin de faciliter le covoiturage et encourager les usagers à privilégier ce mode de déplacement à l'utilisation de la voiture solo, la Métropole a mis en service le 12 juin 2023 une voie dédiée au covoiturage sur le boulevard de Prairie de Mauves. Longue de 2,2 km et située sur la file de droite dans le sens sortant depuis Nantes vers le périphérique, elle est expérimentée et réservée aux véhicules transportant deux personnes et plus (y compris le conducteur) même s'il s'agit de covoiturage spontané ou familial. Une signalisation a été mise en place afin que les usagers puissent repérer la voie.

Ces voies doivent permettre un gain de temps d'environ 8 minutes pour les covoitureurs effectuant un trajet en heure de pointe du soir entre le boulevard de Seattle et la porte d'Anjou.

Dès ce lundi 18 septembre, une évaluation de cette expérimentation est lancée auprès des usagers, qui sont encouragés à donner leur avis via [un QR code](#). Leurs retours serviront à évaluer le projet.



### Semaine de la mobilité : la Métropole déploie plusieurs actions

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, qui se déroule du 16 au 22 septembre, plusieurs actions sont menées dans la métropole afin de sensibiliser les habitantes et habitants aux modes de déplacements durables.

- Le 17 septembre, à l'occasion de l'inauguration de la Maison des Haubans et après une première édition réussie dans le Centre-Ville, le quartier de Malakoff sera piétonnisé lors d'un dimanche sans voiture. Le pont Tabarly, les bords de Loire, le mail Pablo Picasso et le boulevard de Berlin seront exceptionnellement fermés à la circulation afin de permettre aux habitantes et habitants de déambuler librement et de profiter des nombreuses animations disponibles.
- À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine et du Matrimoine, la rame du nouveau tramway sera exposée au centre technique de la Semitan, à Dalby. Des techniciens de la Semitan seront présents pour assurer les visites et répondre aux questions. Toutes les générations de rames seront également exposées, afin de faire découvrir ou (re)découvrir aux usagers l'histoire du tramway nantais.
- Le 20 septembre, la Ville de Rezé organise, avec le soutien de Nantes Métropole, l'événement « En roues libres ». Plusieurs stands seront déployés place Odette-Robert afin d'informer les habitantes et habitants sur les offres de mobilités douces disponibles dans la métropole. Des animations et ateliers sont aussi prévus pour apprendre tout ce qu'il y a à savoir sur le vélo, son usage et son entretien.
- L'association Vélocampus interviendra lors de la journée de rentrée des étudiants sur le campus afin de promouvoir et d'encourager l'usage du vélo comme moyen de transport et de les informer sur les services qu'ils proposent (ateliers participatifs, prêt de vélo...)

### Les chiffres clés de la mobilité pour 2022

#### Modes actifs et apaisement de la circulation :

- 1 230 vélos en libre-service
- 29 747 abonnés Bicloo+ (une multiplication par 2 par rapport à 2019)
- 794 km d'aménagements cyclables (+41 % par rapport à 2018)
- 2 190 vélos en location moyenne et longue durée
- 25 km d'aire piétonne (+25 % par rapport à 2018)

#### Pour les transports en commun (2022):

- 379 523 voyages quotidiens en transports en commun
- 81 534 km en moyenne parcourus chaque jour sur le réseau TAN

#### Pour le stationnement :

- 8 647 places de stationnement P+R

#### Pour la voiture :

- 4626 utilisateurs des services auto partage (+121 % par rapport à 2018)